

REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

ORDONNANCE G-278

DOSSIER 2851-81

Regie de l'énergie
DOSSIER: P.3988-2016
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 28.02.2017
Pièces n°: NON coté

ORDONNANCE QUANT A LA PROCEDURE
RELATIVE AUX DEMANDES D'AUTORISATION
PREALABLE EN VERTU DE L'ARTICLE 41
DE LA LOI SUR LA REGIE DE L'ELEC-
TRICITE ET DU GAZ (L.R.Q., c. R-6);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 41 de la Loi sur la Régie de l'Electricité et du Gaz (L.R.Q., c. R-6), les distributeurs de gaz doivent obtenir l'autorisation préalable de la Régie pour, entre autres, étendre leur exploitation;

ATTENDU QUE le contexte énergétique actuel dans la Province de Québec favorise l'accroissement du recours du gaz et qu'il est prévisible que les distributeurs de gaz s'adresseront de plus en plus fréquemment à la Régie pour obtenir son autorisation préalable en vue de procéder aux projets d'extension de leurs réseaux respectifs;

CONSIDERANT QUE, de l'avis de la Régie, il y a lieu de définir une procédure applicable spécifiquement aux demandes d'autorisation préalable relatives aux projets d'extension desdits réseaux, de façon à en permettre une évaluation adéquate et un traitement efficace par la Régie dans les meilleurs délais possibles;

VU l'article 41 de la Loi sur la Régie de l'Electricité et du Gaz;

PAR CES MOTIFS, la Régie de l'Electricité et du Gaz ORDONNE ce qui suit:

- 1) QUE les demandes d'autorisation préalable des distributeurs de gaz en vertu de l'article 41 de la Loi sur la Régie de l'Electricité et du Gaz pour les projets d'extension de réseau soient traités de la manière et selon les modalités suivantes:

Article 1 - Application

1.1 La procédure prévue à l'article 2 ci-après s'applique à tout projet d'extension de réseau défini comme suit: tout ensemble de travaux relatifs à la mise en place de conduites, de postes de mesurage et de régulation et des autres installations nécessaires à tel projet, dans un territoire ou partie d'un territoire donné, quelle que soit la durée desdits travaux, lorsque le coût global estimé du projet est égal ou supérieur au montant indiqué ci-après pour chacun des distributeurs suivants:

Gaz Métropolitain, inc.	500 000 \$
Gaz Inter-Cité Québec Inc.	300 000 \$
Gazifère Inc.	100 000 \$
Le Gaz Provincial du Nord de Québec Ltée	100 000 \$

1.2 Tout autre projet d'extension de réseau sera traité de la manière que la Régie jugera appropriée dans chaque cas.

Article 2 - Procédure

2.1 Autorisation conditionnelle

2.1.1 Toute demande d'un distributeur de gaz, en vertu de l'article 41 de la Loi, en vue d'obtenir l'autorisation préalable de la Régie pour tout projet d'extension de réseau visé par l'article 1 et dont ce distributeur anticipe que les travaux pourraient débuter au cours de son exercice financier suivant, doit faire l'objet d'une requête de forme générale décrivant le projet et produite au moins six (6) mois avant le début dudit exercice financier.

Tous les projets d'extension de réseau dont le distributeur anticipe que les travaux pourraient débuter au cours dudit exercice financier doivent faire l'objet d'une seule et même requête ainsi produite.

2.1.2 La requête doit être accompagnée de pièces indiquant les prévisions de la requérante quant aux renseignements d'ordre financier, technique et économique requis aux annexes A, B et C de la présente ordonnance et démontrer l'incidence du ou des projets sur l'entreprise de gaz du distributeur.

2.1.3 Toute requête ainsi produite fera l'objet d'un avis publié par la Régie invitant toute personne ayant l'intérêt requis et désirant intervenir ou faire des représentations, à le faire dans le délai et selon les modalités indiquées audit avis.

2.1.4 Après l'expiration du délai indiqué audit avis, la Régie convoquera, si elle le juge nécessaire, les parties intéressées et les intervenants à une audition afin de procéder à une enquête sur la requête.

2.1.5 Après l'expiration du délai indiqué audit avis ou après enquête, le cas échéant, la Régie rendra sa décision sur la requête qui, si elle est accueillie, fera l'objet d'une autorisation conditionnelle du projet, c'est-à-dire sous réserve des conditions prévues à l'article 2.2.

2.2 Autorisation finale

- 2.2.1 La requérante devra, au moins trois (3) mois avant le début des travaux de chaque projet, produire à la Régie les renseignements définitifs quant au projet, y compris la mise à jour des données énoncées aux annexes A, B et C ainsi que de l'incidence du projet sur l'entreprise de gaz de la requérante. Copie de ces renseignements devra être transmise par la requérante aux parties intéressées reconnues comme telles par la Régie.
- 2.2.2 La production de ces renseignements quant à un tel projet définitif fera également l'objet d'un avis publié par la Régie.
- 2.2.3 Si la Régie est satisfaite des renseignements produits en vertu de l'article 2.2.1, elle accordera l'autorisation finale à la requérante de procéder aux travaux du projet concerné. Dans le cas contraire, la Régie exigera de la requérante qu'elle complète son dossier en la manière indiquée par la Régie qui pourra, en tout état de cause, procéder à une enquête supplémentaire, si elle le juge à propos.
- 2.2.4 Une autorisation préalable donnée en vertu de l'article 41 de la Loi ne devra en aucun cas être interprétée comme une décision de la Régie à l'effet d'inclure les investissements requis pour la réalisation du projet concerné dans la base de tarification de la requérante.

Article 3 - Dérogation

Sur preuve de circonstances exceptionnelles, la Régie pourra, le cas échéant, permettre à un distributeur de déroger en tout ou en partie, aux prescriptions de l'article 2, aux conditions qu'elle jugera à propos d'imposer.

2) QUE toute autre demande d'autorisation préalable en vertu dudit article 41 soit traitée de la manière que la Régie jugera appropriée dans chaque cas.

MONTREAL, LE 17 FEVRIER 1982.

Bernard Cloutier

BERNARD CLOUTIER,
Président.

Jean-Jacques Hamel

JEAN-JACQUES HAMEL, c.r.,
Régisseur.

Marc LeClerc

MARC LeCLERC,
Régisseur.

Ordonnance G-278
Annexe A

MUNICIPALITE: _____ COMTE DE: _____

R E L E V E D U P O T E N T I E L
E T D U T A U X D E R A C C O R D E M E N T
A U R E S E A U D E G A Z

LIMITES DU SECTEUR ANALYSE:

Limite EST:
" SUD:
" OUEST:
" NORD:

DATE DU RELEVE: 19

Note: Si une analyse complète n'a pas encore été faite, fournir les informations disponibles.

C O N T E N U

	Page
Partie I: Données statistiques disponibles	1
Partie II: Projection de raccorde- ment au réseau de gaz	2 - 16
Partie III: Détails des données relatives aux abonnés analysés individuellement	17 - 21

PARTIE I

DONNES STATISTIQUES DISPONIBLESParc des logements et combustibles de chauffageA. PARC DE LOGEMENTS (Référence: Date:.....)

	Maisons unifamiliales attenantes	Maisons unifamiliales non-attenantes	Duplex	Appartements	Maisons mobiles	TOTAL
Municipalité *						
Noyau urbanisé *						
Secteur analysé **						

B. COMBUSTIBLE DE CHAUFFAGE (Référence: Date:.....)
(nombre de logements)

	Maison unifamiliales attenantes	Maison unifamiliales non attenantes	Duplex	Appartements	Maisons mobiles	TOTAL
Municipalité *						
Electricité						
Huile						
Gaz Naturel						
Propane						
Autre						
TOTAL	=====	=====	=====	=====	=====	=====

Secteur analysé **

El. électricité						
Huile						
Gaz Naturel						
Propane						
Autre						
TOTAL	=====	=====	=====	=====	=====	=====

Sources:

* Données statistiques officielles

** Selon les relevés du distributeur.

Municipalité
Degrés-jour normaux

PARTIE II
PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

1. DOMICILIAIRE

1.1 UNIFAMILIAL (Chaudrage-central)

		ANNÉE D'EXPLOITATION				
		1	2	3	4	5
1.1.1	Parc total (abonnés potentiels) - #					
1.1.2	<u>Potentiel convertissable au gaz</u>					
1.1.2.1	Abonnés - #					
1.1.2.2	Logements - #					
1.1.3	Taux de pénétration % (1.1.4.1 : 1 . 1.2.1)					
1.1.4	<u>Nombre d'abonnés</u>					
1.1.4.1	Raccordés durant l'année - #					
1.1.4.2	Total cumulatif en fin d'année					
1.1.5	Facteurs de consommation par abonné ou logement *					
1.1.5.1	Base $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.1.5.2	Chaudrage $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.1.5.3	Total $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.1.6	Vente de gaz 10^3 m^3					
1.1.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/ 10^3 m^3					
1.1.8	Revenu \$					

1.2 DUPLEX

1.2.1	Parc total (abonnés potentiels) - #					
1.2.2	<u>Potentiel convertissable au gaz</u>					
1.2.2.1	Abonnés - #					
1.2.2.2	Logements - #					
1.2.3	Taux de pénétration % (1.2.4.1 : 1 . 2.2.1)					
1.2.4	<u>Nombre d'abonnés</u>					
1.2.4.1	Raccordés durant l'année - #					
1.2.4.2	Total cumulatif en fin d'année					
1.2.5	Facteurs de consommation par abonné ou logement *					
1.2.5.1	Base $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.2.5.2	Chaudrage $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.2.5.3	Total $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.2.6	Vente de gaz $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.2.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/ 10^3 m^3					
1.2.8	Revenu \$					

		PARTIE II		Municipalité	Degrés-jour normaux
		PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ			
				ANNÉE D'EXPLOITATION	
		1	2	3	4
		1	2	3	5
1.	DOMICILAIRE (suite)				
1.3	IMMEUBLES DE 3 A 10 LOGEMENTS				
1.3.1	Parc total (abonnés potentiels) - #				
1.3.2	Potentiel convertissable au gaz				
1.3.2.1	Abonnés				
1.3.2.2	Logements				
1.3.3	Taux de pénétration % (1.3.4.1 : 1.3.2.1)				
1.3.4	Nombre d'abonnés				
1.3.4.1	Raccordés durant l'année - #				
1.3.4.2	Total cumulatif en fin d'année				
1.3.5	Facteurs de consommation par abonné ou logement *				
1.3.5.1	Base $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$				
1.3.5.2	Chauffage $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$				
1.3.5.3	Total $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$				
1.3.6	Vente de gaz 10^3 m^3				
1.3.7	Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$				
1.3.8	Revenu \$				
1.4	IMMEUBLES DE 11 LOGEMENTS ET PLUS				
1.4.1	Parc total (abonnés potentiels) - #				
1.4.2	Potentiel convertissable au gaz				
1.4.2.1	Abonnés - #				
1.4.2.2	Logements - #				
1.4.3	Taux de pénétration % (1.4.4.1 : 1.4.2.1)				
1.4.4	Nombre d'abonnés				
1.4.4.1	Raccordés durant l'année - #				
1.4.4.2	Total cumulatif en fin d'année				
1.4.5	Facteurs de consommation par abonné ou logement *				
1.4.5.1	Base $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$				
1.4.5.2	Chauffage $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$				
1.4.5.3	Total $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$				
1.4.6	Vente de gaz $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$				
1.4.7	Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$				
1.4.8	Revenu \$				

Municipalité
Degrés-jour normaux

PARTIE II
PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

1. DOMICILIAIRE

**1.5 AUTRES TYPES DE LOGEMENTS
(non compris dans 1.1 à 1.4 ci-dessus)**

		ANNEE D'EXPLOITATION				
		1	2	3	4	5
1.5.1	Parc total (abonnés potentiels)					
1.5.2	Potentiel convertissable au gaz					
1.5.2.1	Abonnés					
1.5.2.2	Logements					
1.5.3	Taux de pénétration % (1.5.4.1 : 1.5.2.1)					
1.5.4	Nombre d'abonnés					
1.5.4.1	Raccordés durant l'année - #					
1.5.4.2	Total cumulatif en fin d'année					
1.5.5	Facteurs de consommation par abonné ou logement *					
1.5.5.1	Base $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.5.5.2	Chauffage $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.5.5.3	Total $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
1.5.6	Vente de gaz 10^3 m^3					
1.5.7	Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$					
1.5.8	Revenu \$					

1.0 TOTAL DOMICILIAIRE

1.0.1 Parc total (abonnés potentiels) - #

1.0.2 Potentiel convertissable au gaz

1.0.2.1 Abonnés - #

1.0.2.2 Logements - #

1.0.3 Taux de pénétration % (1.0.4.1 : 1.0.2.1)

1.0.4 Nombre d'abonnés

1.0.4.1 Raccordés durant l'année - #

1.0.4.2 Total cumulatif en fin d'année

**1.0.5 Facteurs de consommation par abonné
ou logement ***

1.0.5.1 Base $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$

1.0.5.2 Chauffage $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$

1.0.5.3 Total $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$

1.0.6 Vente de gaz $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$

1.0.7 Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$

1.0.8 Revenu \$

Municipalité
Degrés-jour normaux

PARTIE II
PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

2. COMMERCIAL

2.1 CONSUMATEURS A PETIT DEBIT
(selon la classification du distributeur)

		ANNÉE D'EXPLOITATION				
		1	2	3	4	5
2.1.1	Total (abonnés)					
2.1.2	Potentiel convertissable au gaz					
2.1.2.1	Abonnés					
2.1.2.1	Superficie de plancher (si dispon.)					
2.1.3	Taux de pénétration % (2.1.4.1 : 2.1.2.1)					
2.1.4	Nombre d'abonnés					
2.1.4.1	Raccordés durant l'année					
2.1.4.2	Raccordés précédemment					
2.1.4.1 et 2.1.4.2	TOTAL en fin d'année					
2.1.5	Facteurs de consommation/abonné					
2.1.5.1	Base 10 m ³ /année					
2.1.5.2	Chaufrage 10 m ³ /année					
2.1.5.3	Total -3 10 ³ m ³ /année					
2.1.6	Ventes de gaz 10 ³ m ³					
2.1.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³					
2.1.8	Revenu \$					
2.2	<u>CONSOMMATEURS A DEBIT MOYEN</u> <u>ANALYSES INDIVIDUELLEMENT</u>					
2.2.1	Total (abonnés)					
2.2.2	Potentiel convertissable au gaz					
2.2.2.1	Abonnés					
2.2.2.2	Superficie de plancher (si dispon.)					
2.2.3	Taux de pénétration % (2.2.4.1 : 2.2.2.1)					
2.2.4	Nombre d'abonnés					
2.2.4.1	Raccordés durant l'année					
2.2.4.2	Raccordés précédemment					
2.2.4.1 et 2.2.4.2	TOTAL en fin d'année					
2.2.5	Facteurs de consommation/abonné					
2.2.5.1	Base 10 m ³ /année					
2.2.5.2	Chaufrage 10 m ³ /année					
2.2.5.3	Total -3 10 ³ m ³ /année					
2.2.6	Ventes de gaz 10 ³ m ³					
2.2.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³					
2.2.8	Revenu \$					

PARTIE II**PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE GAZ****2. COMMERCIAL**

2.3 CONSUMATEURS A DEBIT MOYEN
(selon la classification du distributeur)
NON-ANALYSÉS INDIVIDUELLEMENT

		ANNÉE D'EXPLOITATION		
		1	2	3
2.3.1	Total (abonnés)			
2.3.2	Potentiel convertissable au gaz			
2.3.2.1	Abonnés			
2.3.2.1	Superficie de plancher(s) dispon.			
2.3.3	Taux de pénétration % (2.3.4.1 : 2.3.2.1)			
2.3.4	Nombre d'abonnés			
2.3.4.1	Raccordés durant l'année			
2.3.4.2	Raccordés précédemment			
2.3.4.1 et 2.3.4.2	TOTAL en fin d'année			
2.3.5	Facteurs de consommation/abonné			
2.3.5.1	Base 10 ³ m ³ /année			
2.3.5.2	Chauffage 10 ³ m ³ /année			
2.3.5.3	Total - 10 ³ m ³ /année			
2.3.6	Ventes de gaz 10 ³ m ³			
2.3.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³			
2.3.8	Revenu \$			

2.4 CONSUMATEURS A GRAND DEBIT
ANALYSES INDIVIDUELLEMENT

2.4.1 Total (abonnés)
2.4.2 Potentiel convertissable au gaz

2.4.2.1	Abonnés			
2.4.2.2	Superficie de plancher (si dispon.)			
2.4.3	Taux de pénétration % (2.4.4.1 : 2.4.2.1)			
2.4.4	Nombre d'abonnés			
2.4.4.1	Raccordés durant l'année			
2.4.4.2	Raccordés précédemment			
2.4.4.1 et 2.4.4.2	TOTAL en fin d'année			

Facteurs de consommation/abonné

2.4.5.1	Base 10 ³ m ³ /année			
2.4.5.2	Chauffage 10 ³ m ³ /année			
2.4.5.3	Total - 10 ³ m ³ /année			
2.4.6	Ventes de gaz 10 ³ m ³			
2.4.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³			
2.4.8	Revenu \$			

Municipalité
Degrés-jour normaux

PARTIE II

PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE GAZ

COMMERCIAL (suite)

- 2.5 AUTRES CONSOMMATEURS
(non compris dans 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4)
2.5.1 Total (abonnés)
2.5.2 Potentiel convertissable au gaz
2.5.2.1 Abonnés
2.5.2.2 Superficie de plancher (si dispon.)
2.5.3 Taux de pénétration % (2.5.4.1 : 2.5.2.1)
2.5.4 Nombre d'abonnés
2.5.4.1 Raccordés durant l'année
2.5.4.2 Raccordés précédemment
2.5.4.1 et 2.5.4.2 TOTAL en fin d'année
2.5.5 Facteurs de consommation/ abonné
2.5.5.1 Base 10 m³/année
2.5.5.2 Chauffage 19 m³/année
2.5.5.3 Total - 103 m³/année
2.5.6 Ventes de gaz 10 m³
2.5.7 Taux moyen au tarif en vigueur \$/10³ m³
2.5.8 Revenu \$

	ANNÉE D'EXPLOITATION				
	1	2	3	4	5
2.0	TOTAL COMMERCIAL				
2.0.1	Total (abonnés)				
2.0.2	Potentiel convertissable au gaz				
2.0.2.1	Abonnés				
2.0.2.2	Superficie de plancher (si dispon.)				
2.0.3	Taux de pénétration % (2.5.4.1 : 2.5.2.1)				
2.0.4	Nombre d'abonnés				
2.0.4.1	Raccordés durant l'année				
2.0.4.2	Raccordés précédemment				
2.0.4.1 et 2.0.4.2	TOTAL en fin d'année				
2.0.5	Facteurs de consommation/ abonné				
2.0.5.1	Base 10 m ³ /année				
2.0.5.2	Chauffage 19 m ³ /année				
2.0.5.3	Total - 103 m ³ /année				
2.0.6	Ventes de gaz 10 m ³				
2.0.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³				
2.0.8	Revenu \$				

PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

		ANNÉE D'EXPLOITATION				
		1	2	3	4	5
3.	<u>INSTITUTIONNEL</u>					
3.1	<u>CONSOMMATEURS A PETIT DEBIT</u> (selon la classification du distributeur)					
3.1.1	Potentiel total (abonnés)					
3.1.2	<u>Potentiel convertissable au gaz</u>					
3.1.2.1	Abonnés					
3.1.2.2	Superficie de plancher *					
3.1.3	Taux de pénétration % (3.1.4.1 : 3.1.2.1)					
3.1.4	Nombre d'abonnés					
3.1.4.1	Raccordés durant l'année					
3.1.4.2	Raccordés précédemment					
3.1.4.1 et 3.1.4.2	TOTAL					
3.1.5	Facteurs de consommation/abonné					
3.1.5.1	Base 10 ³ m ³ /année					
3.1.5.2	Chaufrage 10 ³ m ³ /année					
3.1.5.3	Total 10 ³ m ³					
3.1.6	Ventes de gaz 10 ³ m ³					
3.1.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³					
3.1.8	Revenu \$					
3.2	<u>CONSOMMATEURS A DEBIT MOYEN</u> ANALYSES INDIVIDUELLEMENT					
3.2.1	<u>Potentiel convertissable au gaz</u>					
3.2.2	<u>Potentiel convertissable au gaz</u>					
3.2.2.1	Abonnés					
3.2.2.2	Superficie de plancher *					
3.2.2.3	Taux de pénétration % (3.2.4.1 : 3.2.2.1)					
3.2.2.4	Nombre d'abonnés					
3.2.4.1	Raccordés durant l'année					
3.2.4.2	Raccordés précédemment					
3.2.4.1 et 3.2.4.2	TOTAL					
3.2.5	Facteurs de consommation/abonné					
3.2.5.1	Base 10 ³ m ³ /année					
3.2.5.2	Chaufrage 10 ³ m ³ /année					
3.2.5.3	Total 10 ³ m ³					
3.2.6	Ventes de gaz 10 ³ m ³					
3.2.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³					
3.2.8	Revenu \$					
	Si disponibile					

PARTIE II
PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

INSTITUTIONNEL

3.
3.3 CONSOMMATEURS A DEBIT MOYEN
(selon la caissification du distributeur)

- 3.3.1 Potentiel total (abonnés)
3.3.2 Potentiel convertissable au gaz
3.3.2.1 Abonnés
3.3.2.2 Superficie de plancher *
Taux de pénétration % (3.3.4.1 : 3.3.2.1)
Nombre d'abonnés
3.3.4.1 Raccordés durant l'année
3.3.4.2 Raccordés précédemment
3.3.4.1 et 3.4.4.2 TOTAL
Facteurs de consommation/abonné
3.3.5.1 Base 10³ m³/année
3.3.5.2 Chauffage 10³ m³/année
3.3.5.3 Total 10³ m³
3.3.6 Ventes de gaz 10³ m³
3.3.7 Taux moyen au tarif en vigueur \$/10³ m³
Revenu \$

ANNEE D'EXPLOITATION

	1	2	3	4	5

3.4 CONSOMMATEURS A GRAND DEBIT
ANALYSES INDIVIDUELLEMENT
Potentiel total (abonnés)—

- 3.4.1 Potentiel convertissable au gaz
3.4.2.1 Abonnés
3.4.2.2 Superficie de plancher *
Taux de pénétration % (3.4.4.1 : 3.4.2.1)
Nombre d'abonnés
3.4.4.1 Raccordés durant l'année
3.4.4.2 Raccordés précédemment
3.4.4.1 et 3.4.4.2 TOTAL
Facteurs de consommation/abonné
3.4.5.1 Base 10³ m³/année
3.4.5.2 Chauffage 10³ m³/année
3.4.5.3 Total 10³ m³
3.4.6 Ventes de gaz 10³ m³
3.4.7 Taux moyen au tarif en vigueur \$/10³ m³
Revenu \$

* Si disponible

PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

		ANNÉE D'EXPLOITATION				
		1	2	3	4	5
3.	<u>INSTITUTIONNEL</u>					
3.5	AUTRES CONSOMMATEURS (non compris dans 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 ci-dessus)					
3.5.1	Potentiel total (abonnés)					
3.5.2	Potentiel convertissable au gaz					
3.5.2.1	Abonnés					
3.5.2.2	Superficie de plancher *					
3.5.3	Taux de pénétration % (3.5.4.1 : 3.9.2.1)					
3.5.4	Nombre d'abonnés					
3.5.4.1	Raccordés durant l'année					
3.5.4.2	Raccordés précédemment					
3.5.4.1 et 3.5.4.2	TOTAL					
3.5.5	Facteurs de consommation/abonné					
3.5.5.1	Bâse 10 ³ m ³ /abonné					
3.5.5.2	Chauffage 10 ³ m ³ /année					
3.5.5.3	Total 10 ³ m ³					
3.5.6	Ventes de gaz 10 ³ m ³					
3.5.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³					
3.5.8	Revenu \$					
3.0	<u>TOTAL/INSTITUTIONNEL</u>					
3.0.1	Potentiel total (abonnés)					
3.0.2	Potentiel convertissable au gaz					
3.0.2.1	Abonnés "					
3.0.2.2	Superficie de plancher *					
3.0.3	Taux de pénétration % (3.0.4.1 : 3.0.2.1)					
3.0.4	Nombre d'abonnés					
3.0.4.1	Raccordés durant l'année					
3.0.4.2	Raccordés précédemment					
3.0.4.1 et 3.0.4.2	TOTAL					
3.0.5	Facteurs de consommation/abonné					
3.0.5.1	Bâse 10 ³ m ³ /abonné					
3.0.5.2	Chauffage 10 ³ m ³ /année					
3.0.5.3	Total 10 ³ m ³					
3.0.6	Ventes de gaz 10 ³ m ³					
3.0.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³					
3.0.8	Revenu \$					

PARTIE II

PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

Municipalité
Degrés-jour normaux

4. INDUSTRIEL
- 4.1 CONSUMMATEURS A PETIT DEBIT
(selon la classification du distributeur)
- 4.1.1 Potentiel total (abonnés)
- 4.1.2 Potentiel convertissable au gaz
- 4.1.2.1 Abonnés
- 4.1.2.2 Superficie de plancher *
- 4.1.3 Taux de pénétration % (4.1.4.1 : 4.1.2.1)
- 4.1.4 Nombre d'abonnés
- 4.1.4.1 Raccordés durant l'année
- 4.1.4.2 Raccordés précédemment
- 4.1.4.1 et 4.1.4.2 TOTAL
- 4.1.5 Facteurs de consommation/abonné
- 4.1.5.1 Base $10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$
- 4.1.5.2 Chaudrage $10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$
- 4.1.5.3 Total $-3 10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$
- 4.1.6 Ventes de gaz 10^{-3} m^3
- 4.1.7 Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$
- 4.1.8 Revenu \$

	ANNÉE D'EXPLOITATION				5
	1	2	3	4	

- 4.2 CONSOMMATEURS A DEBIT MOYEN
ANALYSES INDIVIDUELLEMENT
- 4.2.1 Potentiel total (abonnés)
- 4.2.2 Potentiel convertissable au gaz
- 4.2.2.1 Abonnés
- 4.2.2.2 Superficie de plancher *
- 4.2.3 Taux de pénétration % (4.2.4.1 : 4.2.2.1)
- 4.2.4 Nombre d'abonnés
- 4.2.4.1 Raccordés durant l'année
- 4.2.4.2 Raccordés précédemment
- 4.2.4.1 et 4.2.4.2 TOTAL
- 4.2.5 Facteurs de consommation/abonné
- 4.2.5.1 Base $10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$
- 4.2.5.2 Chaudrage $10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$
- 4.2.5.3 Total $-3 10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$
- 4.2.6 Ventes de gaz 10^{-3} m^3
- 4.2.7 Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$
- 4.2.8 Revenu \$

* Si disponible

PARTIE II

PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

Municipalité
Degrés-jour normaux

INDUSTRIEL

3.3 CONSOMMATEURS A DEBIT MOYEN (selon la classification du distributeur)

- | | |
|--------------|--|
| 4.3.1 | Potentiel total (abonnés) |
| 4.3.2 | Potentiel convertissable au gaz |
| 4.3.2.1 | Abonnés |
| 4.3.2.2 | Surface de plancher * |
| 4.3.2.3 | Taux de pénétration ** (4.3.4.1 : 4.3.2.1) |
| 4.3.2.4 | Nombre d'abonnés |
| 4.3.4.1 | Raccordés durant l'année |
| 4.3.4.2 | Raccordés précédemment |
| 4.3.4.1 et . | 4.2 TOTAL |
| 4.3.5 | Facteurs de consommation abonnés |
| 4.3.5.1 | Base 10 ⁻³ m ³ /année |
| 4.3.5.2 | Chauffage 10 ⁻³ m ³ /année |
| 4.3.5.3 | Total -10 ⁻³ m ³ /année |
| 4.3.6 | Ventes de gaz 10 ⁻³ m ³ |
| 4.3.7 | Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³ |
| 4.3.8 | Revenu \$ |

4 CONSUMMATEURS A GRAND DEBIT ANALYSES INDIVIDUELLEMENT

- 1.1 Potentiel total (abonnés)
 • 1.2 Potentiel convertissable au gaz

4.4.2.2 Superficie de plancher *
4.4.3 Taux de pénétration % (4.4.4.1 : 4.4.2.1)

- | 4.4.4 | Nombre d'abonnés |
|--------------------|--|
| 4.4.4.1 | Raccordés durant l'année |
| 4.4.4.2 | Raccordés précédemment |
| 4.4.4.1 et 4.4.4.2 | TOTAL |
| 4.4.5 | Facteurs de consommation/abonné |
| 4.4.5.1 | Base 10 ³ m ³ /année |
| 4.4.5.2 | Chaufrage 30 ³ m ³ /année |
| 4.4.5.3 | Total - 10 ³ m ³ /année |
| 4.4.6 | Ventes de gaz 10 ³ m ³ |
| 4.4.7 | Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³ |
| 4.4.8 | Revenu \$ |

* Si disponibile

PARTIE II
PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ

Municipalité
 Degrés-jour normaux

		ANNÉE D'EXPLOITATION				
		1	2	3	4	5
4.	INDUSTRIEL					
4.5	AUTRES CONSOMMATEURS					
4.5.1	(non compris dans 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, dessus)					
4.5.2	<u>Potentiel convertissable au gaz</u>					
4.5.2.1	Abonnés					
4.5.2.2	Superficie de plancher *					
4.5.3	Taux de pénétration % (4.5.4.1 : 4.5.2.1)					
4.5.4	Nombre d'abonnés					
4.5.4.1	Raccordés durant l'année					
4.5.4.2	Raccordés précédemment					
4.5.4.1 et 4.5.4.2	TOTAL					
4.5.5	<u>Facteurs de consommation/abonné</u>					
4.5.5.1	Base $10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$					
4.5.5.2	Chauffage $10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$					
4.5.5.3	Total $-10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$					
4.5.6	Ventes de gaz 10^{-3} m^3					
4.5.7	Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$					
4.5.8	Revenu \$					
4.0	TOTAL/INDUSTRIEL					
4.0.1	Potentiel total (abonnés)					
4.0.2	Potentiel convertissable au gaz					
4.0.2.1	Abonnés					
4.0.2.2	Superficie de plancher *					
4.0.3	Taux de pénétration % (4.0.4.1 : 4.0.2.1)					
4.0.4	Nombre d'abonnés					
4.0.4.1	Raccordés durant l'année					
4.0.4.2	Raccordés précédemment					
4.0.4.1 et 4.0.4.2	TOTAL					
4.0.5	<u>Facteurs de consommation/abonné</u>					
4.0.5.1	Base $10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$					
4.0.5.2	Chauffage $10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$					
4.0.5.3	Total $-10^{-3} \text{ m}^3/\text{année}$					
4.0.6	Ventes de gaz 10^{-3} m^3					
4.0.7	Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$					
4.0.8	Revenu \$					

* Si disponible

PARTIE II Page 14 de 21 Municipalité
 PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ Degrés-jour normaux

5.	SAISONNIER ET INTERRUPTIBLE	ANNEE D'EXPLOITATION				
		1	2	3	4	5
5.1	ANALYSES INDIVIDUELLEMENT (non compris dans les classifications)					
5.1.1	Potentiel total (abonnés)					
5.1.2	Potentiel convertissable au gaz					
5.1.2.1	Abonnés					
5.1.3	Taux de pénétration % (5.1.4.1 : 5.1.2.1)					
5.1.4	NOMBRE d'abonnés					
5.1.4.1	Raccordés durant l'année					
5.1.4.2	Raccordés précédemment					
5.1.4.1 et 5.1.4.2 TOTAL						
5.1.5	Facteurs de consommation/abonné					
5.1.5.1	Base $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
5.1.5.2	Chauffage $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
5.1.5.3	Total $-10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
5.1.6	Ventes de gaz 10^3 m^3					
5.1.7	Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$					
5.1.8	Revenu \$					
5.2	AUTRES (non compris dans les classifications précédentes)					
5.2.1	Potentiel total (abonnés)					
5.2.2	Potentiel convertissable au gaz					
5.2.2.1	Abonnés					
5.2.3	Taux de pénétration % (5.2.4.1 : 5.2.2.1)					
5.2.4	NOMBRE d'abonnés					
5.2.4.1	Raccordés durant l'année					
5.2.4.2	Raccordés précédemment					
5.2.4.1 et 5.2.4.2 TOTAL						
5.2.5	Facteurs de consommation/abonné					
5.2.5.1	Base $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
5.2.5.2	Chauffage $10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
5.2.5.3	Total $-10^3 \text{ m}^3/\text{année}$					
5.2.6	Ventes de gaz 10^3 m^3					
5.2.7	Taux moyen au tarif en vigueur $\$/10^3 \text{ m}^3$					
5.2.8	Revenu \$					

PARTIE II Page 15 de 21 Municipalité
 PROJECTION DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE GAZ Degres-jour normaux

5. SAISONNIER ET INTERRUPTEUR (suite)

		ANNEE D'EXPLOITATION				
		1	2	3	4	5
5.0	TOTAL					
5.0.1	Potentiel total (abonnés)					
5.0.2	Potentiel convertissable au gaz					
5.0.2.1	Abonnés					
5.0.3	Taux de pénétration % (5.0.4.1 : 5.0.2.1)					
5.0.4	Nombre d'abonnés					
5.0.4.1	Raccordés durant l'année					
5.0.4.2	Raccordés précédemment					
5.0.4.1 et 5.0.4.2	TOTAL					
5.0.5	Facteurs de consommation/abonné					
5.0.5.1	Base 10 m ³ /année					
5.0.5.2	Chauffage 10 m ³ /année					
5.0.5.3	Total - 10 m ³ /année					
5.0.6	Ventes de gaz 10 m ³					
5.0.7	Taux moyen au tarif en vigueur \$/10 ³ m ³					
5.0.8	Revenu \$					

PARTIE III

DETAILS DES DONNEES RELATIVES
AUX ABONNES ANALYSÉS
INDIVIDUELLEMENT

Pour usage exclusif de la REGIE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

PARTIE III

**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX
ANALYSES INDIVIDUELLEMENT**

Ligne	Nom de l'abonné potentiel	Classification C.A.P.Q.	Sources d'énergie convertissables au gaz utilisées à la date de l'analyse. (volume annuel)*				Consommation annuelle équivalente en gaz naturel, 10 ³ m ³				TARIF FREUD	DEMANDE MAXIMALE m ³ /jour	COEFFICIENT D'UTILISATION
			Hazout #2	Hazout # 3-6	Propane	Charbon	Autre chaude	Eau Chauffage	Autre Total				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1	2												
2	3												
3	4												
4	5												
5	6												
6	7												
7	8												
8	9												
9	0												
0	1												
1	2												
2	3												
3	4												
4	5												
5	6												
6	7												
7	8												
8	9												
9	0												

* Indiquer les unités de mesure utilisées.

PARTIE III

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS INSTITUTIONNELS
ANALYSES INDIVIDUELLEMENT

Ligne (1)	Nom de l'abonné po- tentielle (2)	Classifi- cation C.A.E.Q. (3)	Sources d'énergie convertissables au gaz				Consommation annuelle équivalente en gaz (volumes annuels)* Eau Chauffage Autre Total				TARIF PRÉVU m ³ /jour (12)	DEMANDE MAXIMALE m ³ /jour (13)	COEFFICIENT d'UTILISATION (14)			
			Mazout # 2	Mazout # 3-6	Propane	Charbon	Autre chaude	(8)	(9)	(10)	(11)					
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
0																
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
0																

* Indiquez les unités de mesure utilisées.

PARTIE III

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS
ANALYSES INDIVIDUELLEMENT

Ligne	Nom de l'abonné potentiel	Classification C.A.Z.Q.	Sources d'énergie convertissables au gaz utilisées à la date de l'analyse. (volumes annuels)*				Consommation annuelle égale à valente en gaz naturel, 10 ³ m ³ Procédé Chauffage Autre Total	Tarif prévu	Demande maximale m ³ /jour	Coefficient d'utilisation					
			#2	#3-6	Houille	Propane	Charbon								
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
0															
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
0															

* Indiquez les unités de mesure utilisées.

PARTIE III

LISTE DES ABONNÉS SAISONNIERS ET INTERRUPTEUR
ANALYSES INDIVIDUELLEMENT

LIGNE	Nom de l'abonné potentiel	Classification C.A.E.Q.	Sources d'énergie convertissables au gaz utilisées à la date de l'analyse. (volumes annuels)*				Consommation annuelle équivalente en gaz naturel, 10 ³ m ³			TARIF PREVU	DEMANDE MAXIMALE D'UTILISATION m ³ /jour		
			Hazout	Propane	Charbon	Autre	Eau Chauffage	Autre	Total				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
0													
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
0													

* Indiquer les unités de mesure utilisées.

DONNEES TECHNIQUES

1. Caractéristiques des installations du réseau

1.1 Description physique

Carte à grande échelle indiquant:

- a) l'emplacement des conduites d'alimentation
- b) leurs diamètres
- c) les pressions d'opération
- d) le matériel de la canalisation
- e) les postes de détente
- f) les clients industriels
- g) les années d'installation

Note: Prière d'indiquer les différentes années d'installation par un jeu de couleurs.

1.2 Données techniques du réseau

- a) Capacité de design à la pression minimum fournie par le transporteur
- b) Capacité de design à la pression maximum fournie par le transporteur
- c) Pression de design (minimum et maximum)
- d) Pression normale d'opération (début et fin du réseau)
- e) Nombre de degré-jours annuels et de pointe
- f) Volume horaire de pointe
- g) Volume journalier de pointe

2. Coûts de construction

2.1 Coûts annuels d'immobilisation des conduites par matériaux, diamètres et longueur ainsi que les coûts unitaires et autres détails pertinents

- a) d'alimentation
- b) de distribution

2.2 Coûts annuels d'immobilisation des branchements par matériaux, diamètres, longueurs, nombre par catégories de clients ainsi que les coûts unitaires et autres détails pertinents.

2.3 Coûts annuels d'immobilisation des postes de distribution et

DONNEES FINANCIERES1. Immobilisations

1.1 Les investissements et l'amortissement y relatif pour les cinq premières années du projet, par année et cumulées, par compte comptable (Réf.: Ordonnances GC-1 et GC-24) tel qu'indiqué ci-après:

401	Franchises et concessions
402.1	Frais d'organisation
402.2	Actifs intangibles divers
470	Terrain - Distribution
471	Droits de passage et servitude
472	Structures et améliorations
473	Branchements a) acier b) cuivre c) plastique
473.03	Insertions plastique
473.04	Insertions cuivre
475	Conduites principales a) Alimentation c) Distribution i) acier ii) cuivre iii) plastique
475.03	Insertions plastique
.04	Enfoncissement direct de plastique
.06	Vannes souterraines
.99	Bridage de joints
477	Outilage de mesurage et de régulation a) postes de détente (trous d'homme) b) postes de mesurage
478	Compteurs
480	Terrain - installations générales
482	Structures et améliorations
483.00	Equipement informatique
483.01	ameublement et équipement de bureau
484	Matériel roulant
485	Machinerie lourde
486	Outils et outillage
487	a) appareils chez les clients (chauffe-eau, etc...) b) programme de conversion
488	Matériel de communication
489.01	Matériel de magasins
489.02	Matériel des ateliers
489.03	Matériel de laboratoire
489.04	Matériel divers

1.2 Pour les comptes suivants, les statistiques suivantes sont exigées:

1.2.1 Conduites principales et branchements; par matériau, par diamètre; nombre et/ou longueur, coûts unitaires.

1.2.2 Postes de livraison et postes de détente: capacité et coûts des principales composantes.

1.2.3 Tout autre actif important: détails et coûts.

2. Modes de financement du projet

émission d'actions, obligations, débentures, billets à payer ou par toutes autres formes de financement.

3. Etat des résultats de l'exploitation

Les résultats de l'exploitation pour les cinq premières années du projet dans les détails suivants:

- 3.1 Ventes (détails donnés à l'annexe A)
 - 3.2 Autres revenus
 - 3.3 Coût du gaz (détails complets)
 - 3.4 Dépenses (coûts directs)
 - a) exploitation
 - i) salaires
 - ii) bénéfices marginaux
 - iii) autres
 - b) entretien
 - i) salaires
 - ii) bénéfices marginaux
 - iii) autres
 - c) service des ventes
 - i) salaires
 - ii) bénéfices marginaux
 - iii) publicité, promotion
 - iv) autres
 - d) service de la comptabilité des abonnés
 - i) salaires
 - ii) bénéfices marginaux
 - iii) autres
 - e) frais généraux et d'administration
 - i) salaires
 - ii) bénéfices marginaux
 - iii) autres

3.5 Dépenses (frais redistribués qui comprennent les charges du bureau-chef et/ou des bureaux régionaux).

3.6 Amortissements

- a) amortissement du réseau
 - b) amortissement - autres

3.7 Taxes (foncières, municipales, scolaires, sur le capital, etc...)

3.8 Impôts (sur le revenu)

3.9 Marge brute (excluant le no 5, frais redistribués)

La méthodologie utilisée pour le calcul des items 3.4, 3.5, 3.6, 3.7 et 3.8 est exigée.

NOTE: Bien que la Régie n'ait pas émis d'ordonnance pour standardiser les comptes de revenus et dépenses, elle croit qu'il y a lieu de prévoir en 1982, la création d'un comité dans ce but.

